



Politique
Municipalité
Amie des Aînés
2018-2020

Municipalité de Baie-du-Febvre



Ce document a été rédigé en 2018.
Coordination, recherche, rédaction, correction, révision, mise en page :
Madame Nancy Martel, chargée de projet - Les Autres Communications
Toute reproduction de ce document est interdite sans le consentement de la
Municipalité de Baie-du-Febvre.

@ 2018 Tous droits réservés

Avertissement de Statistique Canada

Arrondissement aléatoire

Tous les chiffres présentés dans les totalisations du recensement font l'objet d'un arrondissement aléatoire, qui consiste à transformer les chiffres bruts en chiffres arrondis aléatoirement. Cette mesure réduit les risques de divulgation de l'identité des répondants dans les totalisations. Tous les chiffres sont arrondis à un multiple de 5, ce qui signifie que tous les chiffres se termineront par un 0 ou par un 5.

Table des matières

•	Mot du maire			
•	Mot de l'élue responsable des dossiers des aînés	6		
•	Membres du comité MADA Baie-du Febvre	7		
•	Contexte	8		
•	Les aînés de Baie-du-Febvre	10		
	o Tendances démographiques générales	10		
	 Les aînés 	11		
	o Situation socioéconomique	11		
•	Vieillir à Baie-du-Febvre	13		
	o Lieux d'habitation	14		
	o Les services locaux et régionaux disponibles	15		
•	La Politique des aînés de Baie-du-Febvre	18		
	o Les fondements de la politique	18		
	o Définition d'un aîné	19		
	 Les principes directeurs 	20		
	 Les axes d'intervention 	20		
•	Plan d'action Aînés - 2018-2020			
•	Conclusion	21		
•	Références	22		
•	Remerciements, crédits photos, conception graphique, partenaires et soutien	24		



Mot du maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis très heureux de vous présenter au nom du conseil de la Municipalité de Baie-du-Febvre, notre première politique municipalité amie des aînés (MADA). À la suite de cette démarche et avec cette politique et son plan d'action des trois (3) prochaines années, nous prenons l'engagement officiel d'offrir une qualité de vie optimale conformément aux besoins exprimés lors des

consultations des aînés de notre municipalité. Cela afin d'améliorer leur bien-être personnel et celui de l'ensemble de la collectivité. Nous espérons qu'avec l'application de notre politique, nous contribuerons à favoriser un vieillissement actif et dynamique au cœur de notre municipalité.

Cinq (5) axes d'intervention sont identifiés dans notre politique, soit :

- Soutien à domicile : services domestiques et soins de santé ;
- Inclusion, participation et engagement social et intergénérationnel;
- Sécurité;
- Transport;
- Espaces et aménagements extérieurs ;

En terminant je remercie sincèrement les membres du comité consultatif MADA de Baie-du-Febvre pour leur travail assidu, la conseillère municipale responsable des dossiers aînés madame Marcelle Trottier de même que la directrice générale de la Municipalité madame Maryse Baril pour leur implication. Offrir un environnement adapté pour la population vieillissante en devenant une municipalité amie des aînés, c'est aussi cela, Voler vers l'avenir.

Claude Lefebvre, Maire de Baie-du-Febvre



Mot de l'élue responsable des dossiers des aînés



En tant que conseillère municipale, je crois fermement que l'épanouissement de nos aînés est l'un des fondements d'une communauté vivante et forte. C'est toute la population qui en bénéficie.

L'élaboration de la politique des aînés a permis de consulter les personnes âgées de Baie-du-Febvre. Les besoins et les points de vue exprimés par chacun des participants ont été considérés afin d'élaborer et de mettre en place un plan d'action concret, à l'image des personnes de chez nous. Nous désirons exprimer collectivement notre volonté d'offrir des services adaptés au mieux-être de tous ceux et celles qui ont choisi de vivre et de s'épanouir dans notre Municipalité parce que nous choisissons une communauté inclusive et diversifiée pour le bénéfice de tous.

Offrir un environnement sécuritaire et accueillant. Favoriser un mode actif de vie en offrant des services appropriés aux personnes vieillissantes. Supporter les plus vulnérables et encourager les initiatives permettant de vivre à leur domicile. Penser et agir *aînés* afin que Baie-du-Febvre soit adaptée pour toutes les étapes de la vie.

Marcelle Trottier Conseillère municipale Responsable des dossiers des aînés

Membres du comité MADA Baie-du-Febvre

Marcelle Trottier, conseillère municipale, responsable des dossiers des aînés

Mireille Proulx, présidente Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)

Normand Gravel, président Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

Antonine Côté, FADOQ

Rollande Bergeron, Association Féminine d'Éducation et d'action sociale (AFÉAS)

Jacques Lizée, accompagnateur Carrefour Action Municipale et Famille

Nancy Martel, chargée de projet



Contexte

Le visage de la société a changé. Les transformations démographiques sont visibles et concrètes. Le vieillissement de la population est un enjeu mondial devenu incontournable et les municipalités sont en première ligne pour tenter de répondre à tous ces nouveaux besoins.

Au mois de février 2015, les élus de la Municipalité de Baie-du-Febvre adoptaient, lors d'une séance publique du conseil, la résolution stipulant que la Municipalité déposait une demande de soutien financier auprès du ministère de la Famille du Québec, Secrétariat aux aînés, afin d'entreprendre la démarche municipalité amie des aînés (MADA).



Ce programme international, porté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été mis en place par le gouvernement du Québec en 2008. Il permet de prendre un temps de réflexion avec la population afin de comprendre de quelle manière l'administration municipale peut aménager et adapter ses structures et ses services afin d'accommoder la population vieillissante. Après l'obtention du financement au début de l'année 2016, la Municipalité a procédé à la constitution d'un comité consultatif composé de citoyens et de citoyennes engagés dans leur communauté. Les rencontres du comité ont débuté et différentes étapes sont complétées au fil des mois. Un portrait statistique des aînés ainsi qu'un inventaire des services et des organismes locaux et régionaux disponibles à Baie-du-Febvre ont été colligés par une chargée de projet.

MADA a pour but de répondre aux besoins réels de la population. Afin d'atteindre cet objectif, une consultation publique auprès des aînés de Baie-du Febvre a eu lieu en décembre 2016. Puis, un sondage s'adressant à tous les résidents et résidentes âgés de plus de 55 ans a été posté à l'été 2017 avec l'objectif commun aux deux consultations de connaître la réalité de la population qui prend de l'âge.

Les participants ont partagé en grand nombre leur point de vue, leurs préoccupations et ont proposé des suggestions et des pistes de réflexion. Cette mobilisation citoyenne est le fondement de la présente politique des aînés et de son plan d'action.

La volonté des élus municipaux est d'améliorer constamment le milieu de vie de tous ses citoyens et de faire en sorte que Baie-du-Febvre soit un environnement de vie où il est possible d'habiter à toutes les étapes de son existence.







Les aînés de Baie-du-Febvre

Tendances démographiques générales

La population globale de la Municipalité de Baie-du-Febvre s'élève au total à <u>988</u> <u>personnes</u>. * Statistiques Canada 2016 510 Baievillois et 475 Baievilloises (Voir note arrondissement aléatoire).

La population totale de Baie-du-Febvre a diminuée de 2,2 % depuis l'année de recensement 2011. Elle avait diminué de 5 % entre les années 2006 et 2011.

Évolution démographique de la population de Baie-du-Febvre depuis les 25 dernières années

<u>1991</u>	<u>1996</u>	<u>2001</u>	2006	<u>2011</u>	2016
1 243	1 196	1 135	1 063	1 010	988

L'âge moyen de la population se situe à **43,9 ans** soit 44,2 ans pour les hommes et 43,7 ans pour les femmes.

Les aînés

Au moment du recensement national, le groupe des citoyens âgés de 65 ans et plus compte 195 personnes soit 95 hommes et 100 femmes. Cinq (5) ans plus tôt en 2011, on dénombrait 185 personnes âgées de plus de 65 ans. 75 hommes et 105 femmes (Voir note arrondissement aléatoire). Cela représente 19,7 % de la population de la Municipalité, aujourd'hui presqu'un citoyen sur cinq habitant à Baie-du-Febvre est âgé de plus de 65 ans.



Aînés par groupe d'âge

Âge	Total	Homme	Femme
65 à 69 ans	60	35	25
70 à 74 ans	50	20	30
75 à 79 ans	40	20	25
80 à 84 ans	30	10	15
85 à 89 ans	10	5	5
90 à 94 ans	5	5	5

Par comparaison dans la MRC de Nicolet-Yamaska, la Municipalité de Baie-du-Febvre, les personnes âgées de 65 ans et plus, représentent 22,3 % de la population totale. Pour tout le territoire du Québec, cela représente 18,1 % de la population totale.

En 1971, un homme québécois avait l'espérance de vie de 69 ans et celle d'une femme de 76 ans.

Situation socioéconomique

Selon les données recueillies en 2015 par l'Institut de la statistique du Québec, l'espérance de vie au moment de la naissance s'établissait à 80,2 ans pour un homme et à 84,1 ans pour une femme.

Selon Statistique Québec, au Québec en 2012, le revenu moyen d'une personne âgée de plus de 65 ans se situait à **28 550 \$ par année**. Le revenu annuel pour les femmes était de **23 500 \$** et celui des hommes était à **33 600 \$** par année, un écart de plus de 10 000 \$.

L'Institut des statistiques du Québec établissait pour 2017 le seuil de faible revenu à 19465 \$ après impôt pour une personne et 27528 \$ après impôt pour deux personnes.

En 2010, **12,5** % **des personnes** âgées de plus de 65 ans habitant à Baie-du-Febvre, vivaient **sous le seuil de la pauvreté**.



Vieillir à Baie-du-Febvre

Dans la Municipalité rurale de Baie-du-Febvre, les personnes vivent à leur domicile plus longtemps. Le voisinage et l'entraide sont fréquemment identifiés comme étant des particularités favorisant le maintien à domicile. Cette proximité et cette connaissance de son voisinage contribuent au soutien et à l'assistance des personnes qui en prenant de l'âge, sont rassurées par le fait qu'ils ne sont pas anonymes.

« Tout le monde se connaît par son nom » est une expression que l'on entend très régulièrement dans une Municipalité telle que Baie-du-Febvre. Les personnes consultées se sentent en sécurité dans leur environnement. Elles apprécient la quiétude, la nature, la proximité de la famille, des enfants et des petits-enfants, des voisins de longue date.

Le dynamisme de la Municipalité et les diverses activités communautaires et récréatives organisées tout au long de l'année, font parties des qualités reconnues de Baie-du-Febvre. Les résidents sont très impliqués et participent en grand nombre dans une mixité intergénérationnelle appréciable.



Les Jeudis en chansons au Parc des générations

Lieux d'habitation disponibles

Bien que la majeure partie des résidents habitent toujours leur maison privée, la Municipalité a sur son territoire un Office municipal d'habitation comprenant dix logements tous occupés. À la suite d'une entente favorisant le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, ces dernières peuvent maintenant demeurer dans leur milieu de vie, dans leur région.

On y retrouve également une coopérative d'habitation appelée Les Résidences Sieur Lefebvre. Elle met à la disposition des résidents de Baie-du-Febvre et des environs un complexe résidentiel locatif de douze logements. Certains services sont offerts et un programme de supplément au loyer peut être applicable, selon certains critères d'admissibilité.

Office municipal d'habitation

Résidences Sieur Lefebvre



Services locaux et régionaux offerts aux aînés de Baie-du-Febvre

Considérant le nombre de résidents de Baie-du-Febvre, il y a une grande variété d'activités et de services offerts aux citoyens aînés de la Municipalité. Des organismes et des organisations dédiés aux aînés ainsi que des représentants aînés sont présents au cœur des différentes structures administratives et décisionnelles de la Municipalité et de la grande région de la MRC Nicolet-Yamaska.

Services locaux

Habitat

Coopérative de solidarité en habitation

Les Résidences Sieur Lefebvre

Office municipal d'habitation (O.M.H)

Inclusion sociale

(Inclure les aînés dans prise de

décisions)

Élue responsable des dossiers ainés

Participation sociale

(Loisirs, cultures, économique, etc.)

AFÉAS Baie-du-Febvre

FADOQ Baie-du-Febvre

Conseil de la Fabrique, paroisse de

l'Assomption de la Sainte-Vierge

Club de pétanque

Déjeuner des Femmes (1 / sem.)

Chorale St-Antoine-de-Padoue

Dîner des femmes 1/mois

Dîner des hommes 1/mois

Challenge 255

Engagement social

(Contribution des aînés)

Centraide Baie-du-Febvre

Noël du pauvre

Fête Saint-Jean-Baptiste

Espaces extérieurs, bâtiments municipaux

Centre communautaire Baie-du-

Febvre

Bibliothèque de Baie-du-Febvre

Théâtre Belcourt

Centre d'interprétation

Piste de ski de fond

Terrain de pétanque

Parc des générations

Centre multifonctionnel

Patinoire

Terrains de tennis, volleyball

Communication information

Bulletin municipal La V'oie de Baie-du

Febvre

Site internet de Baie-du-Febyre

Services régionaux

Habitat

Association des locataires des Bois-

Francs Inc.

Les Résidences Pelletier, centre

hébergement, Nicolet

Le Havre du Faubourg, Nicolet

Résidence Manoir Jeanne

l'Archevêque, Nicolet

Résidence Chamberlain, Nicolet

Résidence Bocage (appartement pers.

autonome), Nicolet

Bois de rose, Nicolet

Villa Saint-Charles, Saint-Perpétue

Résidence Au Cœur des Aînés, Saint-

Célestin

Résidence des Acadiens, Bécancour

Transport

Bougie Bus Inc. Nicolet

Accompagnement-transport, CAB

Compagnie taxi

Transport adapté

Inclusion sociale

(Inclure aînés dans prise de décisions)
Table régionale de concertation des

personnes aînées du Centre-du-

Québec

Table aînés MRC Nicolet-Yamaska

FADOQ

Participation sociale

(Loisirs, cultures, économique, etc.)

Centre action bénévole du Lac St-

Pierre CAB visite amicale, initiation

informatique, clinique impôt, dîner

communautaire, popote roulante

Club bridge, Pierreville

Festivals (cochon, country, etc)

Cours danse Saint-François

Club quilles Pierreville

Engagement social (Contribution des aînés)

Tir de tracteurs

AREQ Association des retraités en

enseignement

Espaces extérieurs, bâtiments

Centre récréatif multifonctionnel

Saint-Elphège

Terrain de Pickellball Saint-Elphège

Communautaire et santé

L'Appui pour les proches aidants

d'aînés Centre-du-Québec, Nicolet

Coopérative de solidarité d'aide

domestique La Maisonnée Nicolet-

Yamaska

Société Alzheimer du Centre-du-

Ouébec Bécancour-Nicolet-Yamaska

Parkinson Centre-du-Québec Mauricie

Communautaire et santé (Suite)

Coopérative de solidarité santé

Shooner-Jauvin

Hôpital du Christ-Roi, Centre de santé

et de services sociaux de Bécancour-

Nicolet-Yamaska

Aidant naturels de Saint-Grégoire

3 pharmacies

2 Cliniques dentaires

Comité des usagers de l'hôpital de Nicolet

CLSC Pierreville

Centre d'hébergement Lucien-Shooner, Pierreville

CHSLD, Nicolet Saint-Célestin

1 clinique d'optométrie

Communication et information

Courrier Sud

L'Annonceur

Le Nouvelliste

CKBN 90.5 FM

Feuillet paroissial







La politique des aînés de Baie-du-Febvre

Les fondements de la politique

Cette politique se veut un outil de référence à consulter pour les élus, le personnel administratif municipal et les partenaires du milieu intéressés à modifier ou à instaurer des infrastructures ou des services adaptés à la réalité quotidienne des aînés.

Les champs d'intervention de même que les actions qui s'y rattachent sont les résultats des constats priorisés. Ces derniers, nous amèneront à modifier certaines pratiques courantes et à les inclure dans les réflexions concernant l'amélioration et l'avenir de la Municipalité.



Définition d'un aîné

Un aîné est une personne plus âgée qui possède un bagage de vie social et personnel, accumulé au fil des années. C'est un citoyen actif contribuant à sa collectivité, à la mesure de ses capacités.



Les principes directeurs

Afin de guider les différents intervenants municipaux dans le processus décisionnel, cinq principes directeurs seront appliqués par la Municipalité dans ses différentes interactions avec les aînés:

- Favoriser le maintien à domicile des personnes qui avancent en âge;
- Créer et maintenir un environnement intergénérationnel;
- Varier et renouveler l'offre d'activités sociales sportives et culturelles;
- Intégrer les aînés dans les différents processus de décision;
- Communiquer davantage l'information, faire connaître régulièrement l'offre de services des différents partenaires;

Les axes d'intervention

Parmi les huit champs d'intervention utilisés comme base de travail dans le cadre de la démarche MADA, cinq axes ont été priorisé par les aînés de Baie-du-Febvre.

5 axes d'intervention Soutien à domicile : services domestiques et soins de santé

Inclusion, participation et engagement social et intergénérationnel

Sécurité

Transport

Espaces et aménagements extérieurs

À travers ces champs d'intervention, différentes actions seront mises en œuvre dans le plan d'actions 2018-2020 (voir annexe 1) afin de répondre aux besoins et aux préoccupations énoncés.



Conclusion

L'élaboration de cette première politique des aînés a soulevé beaucoup d'enthousiasme et de participation citoyenne. Cet outil, porteur d'actions pour améliorer la qualité de vie des résidents aînés, sera dorénavant au cœur des processus municipaux.

Au cours des trois prochaines années, le comité de suivi MADA en collaboration avec les élus et la direction de la Municipalité assureront le suivi essentiel quant aux enjeux priorisés dans le plan d'action afin d'obtenir les résultats souhaités.

Chaque citoyen de Baie-du-Febvre est invité à participer et à mobiliser son entourage afin de contribuer à la réalisation de ces actions. Chaque petit geste et chaque prise de conscience individuelle peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie de nos aînés et de faire, de l'ensemble de la collectivité, un environnement sans cesse meilleur, pour tous et pour toutes.



Baie du-Febvre

Références

Statistique Canada

Site Internet

Recensement 2016

Recensement 2011

Recensement 2006

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Site Internet

Banques de données

Bulletins Coup d'œil sur les régions

Bulletin Statt-EXPRESS

Bulletin d'analyse

Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC)

Profil socio-économique 2011 - Baie-du-Febvre

Municipalité de Baie-du-Febvre

Site Internet

MRC de Nicolet-Yamaska

Site Internet

CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec

Site Internet

Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec

Site Internet



Références (suite)

Table régionale de concertation des personnes aînées de Nicolet-Yamaska

Site Internet

Société canadienne hypothèque et de logement (SCHL)

Site internet

Office municipale d'habitation du Québec

Site internet

Vitrine sur le vieillissement du Québec, Gouvernement du Québec

Site internet

Ministère de la famille, Secrétariat aux aînés

Site Internet

Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)

Les retraités québécois, les porteurs d'eau du Canada ? 2017 Les aînés et le logement – Une situation particulière 2016

*Pour consulter les différents documents produits au cours de la démarche municipalité amie des aînés (MADA), vous pouvez visiter le site internet de la municipalité au www.baie-du-febvre.net



Remerciements

Le Conseil municipal de la Municipalité de Baie-du-Febvre tient à remercier tous ceux et celles, individus et organismes, qui ont généreusement participé à l'une ou l'autre des étapes de cette démarche menant à l'élaboration de la politique des aînés de Baie-du-Febvre. Un remerciement particulier à madame Julie Pellerin.

Crédits photos

Monsieur Rosaire Lemay

Conception graphique et mise en page

Madame Nancy Martel, chargée de projet - Les Autres Communications

En partenariat avec:

Québec 💀 🕏



Avec le soutien du:

